

- Il vous appartient de consulter l'ensemble des instructions au bulletin académique N° 510 et sur le site académique avant de formuler votre demande.
- Vous devez également vérifier la prise en compte de vos vœux « établissement » dans SIAM avant la fin de la période de saisie de vœux par l'édition d'un récapitulatif.
- Ne pas confondre la [liste des postes vacants](#) et la [carte des postes SPEA vacants ou non](#).
- Les fiches de poste SPEA sont consultables directement dans SIAM lorsque le poste est vacant. : Un commentaire « SPEA VACANT » peut également figurer dans SIAM pour les postes SPEA proposés au mouvement. Exemple :

0132568W	ETAB. ACCUEILLANT ENFANTS MIGRANTS CLG MIGNET 41 RUE CARDINALE AIX EN PROVENCE		
0132568F	ETAB. ACCUEILLANT ENFANTS MIGRANTS CLG VINCENT VAN GOGH		

Téléchargement du descriptif des postes

EXTRAITS DU BULLETIN ACADÉMIQUE N° 510 du 11 mars 2024 :

PAGE 15 : VŒUX NON CONFORMES ⚠ suppression

⚠ Vœux non conformes qui seront supprimés : (...)

- Les vœux SPEA formulés **après un vœu non spécifique** (banalisé) seront supprimés.
- Les **vœux larges** (COM-GEO-DPT-ACA) portant sur des postes **SPEA** seront supprimés.
- Les vœux portant sur un poste **SPEA non vacant** seront supprimés.

PAGE 17 : POSTES SPEA :

I.7 - POSTES SPÉCIFIQUES ACADÉMIQUES –SPEA

I.7.1 - POSTES SPÉCIFIQUES ACADÉMIQUES (HORS ULIS) : PROCÉDURE DANS I-PROF ET SIAM

L'affectation sur postes spécifiques académiques ne tient pas compte du barème des candidats mais des attendus (compétences, connaissances) figurant dans la fiche de poste publiée au début de la campagne.

Deux options permettent de connaître la liste des postes SPEA vacants dans la page « planning » de SIAM:

- **Consultez les postes vacants** : liste indicative, tous postes confondus (banalisés et SPEA) ;
- **Carte académique des postes spécifiques (vacants ou non)** : ⚠ **Seront examinées uniquement les candidatures portant sur un poste SPEA déclaré vacant** (commentaire « SPEA VACANT » dans SIAM ou fiche de poste publiée). Les candidatures sur les postes non vacants affichés seront supprimées.

La liste exhaustive des postes SPEA vacants à la rentrée 2024 2029 est également publiée sur le site académique.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Les candidats doivent suivre intégralement la procédure du tableau ci-après en suivant dans l'ordre les 5 étapes entre **I-PROF** et **SIAM**, puis dans COLIBRIS, sous peine de non prise en compte de la demande.

Après sélection du type de poste SPEA dans SIAM, les candidats doivent déposer dans i-PROF leurs pièces justificatives, puis formuler dans SIAM des vœux précis ETB (établissement) portant sur des postes SPEA publiés vacants après consultation de la fiche de poste, en premier rang et avant les éventuels vœux non spécifiques, et éditer un récapitulatif provisoire après la saisie des vœux pour s'assurer de leur prise en compte. Dès la clôture de la campagne, ils téléchargeront et déposeront leur confirmation de demande de mutation signée dans la démarche dédiée de la plateforme Colibris Aix-Marseille.

ÉTAPES	CANDIDATS <u>ENTRANTS</u> DANS L'ACADÉMIE	CANDIDATS <u>AFFECTÉS</u> A AIX-MARSEILLE
1- I-PROF	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettez à jour votre CV dans i-prof avant la formulation des vœux. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettez à jour votre CV dans i-prof avant la formulation des vœux.
2- SERVICES / SIAM	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consultez la <u>carte académique des postes spécifiques vacants ou non</u>. Attention: seuls les postes vacants ont une fiche de poste publiée. ➤ Cliquez sur <u>retour</u> puis sur <u>saisissez vos vœux de mutation</u>. ➤ Générez une demande de poste SPEA en formulant un vœu ETB + le type de poste spécifique. <p>Cliquez sur <u>retour</u> pour prendre connaissance des instructions académiques avant de continuer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consultez la <u>carte académique des postes spécifiques vacants ou non</u>. ⚠: seuls les postes vacants ont une fiche de poste publiée. ➤ Cliquez sur <u>retour</u> puis sur <u>saisissez vos vœux de mutation</u>. ➤ Générez une demande de poste SPEA en formulant un vœu ETB + le type de poste spécifique ➤ Cliquez sur <u>retour</u> pour accéder à I-prof
3- I-PROF /SERVICES/ SPEA (titulaires de l'académie) ou E-MAIL (entrants de l'inter)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Envoyez les documents ci-dessous par e-mail à mvt2024@ac-aix-marseille.fr au plus tard le mardi 02 avril 2024 à 12h00 en précisant dans l'objet : SPEA 2024- DISCIPLINE - NOM PRÉNOM ➤ Joignez 1 fichier au format PDF par document, taille 2 Mo maximum par fichier : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> CV issu d'I-Prof ; <input type="checkbox"/> lettre de motivation ; <input type="checkbox"/> dernier rapport d'inspection ou compte-rendu de rendez-vous de carrière ; <input type="checkbox"/> fiche d'habilitation le cas échéant. <p>À ce stade, votre candidature est incomplète :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Retournez dans les services/SIAM /saisissez vos vœux de mutation pour saisir vos vœux. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consultez les instructions dans I-prof/ les services/ SPEA ; ➤ Ajoutez les documents relatifs à votre candidature : 1 fichier par document, taille 2Mo maximum par fichier : <ul style="list-style-type: none"> (NB : CV issu d'I-Prof récupéré automatiquement) <input type="checkbox"/> lettre de motivation ; <input type="checkbox"/> dernier rapport d'inspection ou compte-rendu de rendez-vous de carrière ; <input type="checkbox"/> fiche d'habilitation le cas échéant. <p>NB : lorsqu'une pièce est ajoutée, le candidat peut lire : <u>Visualisez votre lettre de motivation /rapport...</u></p> <p>À ce stade, votre candidature est incomplète :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Retournez dans les services/SIAM /saisissez vos vœux de mutation pour saisir vos vœux.
4- SERVICES / SIAM	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Saisissez vos vœux ETB spécifiques <u>avant</u> les éventuels vœux sur postes banalisés. ➤ Cliquez sur <u>retour aux demandes</u> ➤ <u>Éditez un récapitulatif</u> afin de vérifier votre saisie : le vœu spécifique ETB doit figurer avant les vœux non spécifiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Saisissez vos vœux ETB spécifiques <u>avant</u> les éventuels vœux sur postes banalisés ; ➤ Cliquez sur <u>retour aux demandes</u> ➤ <u>Éditez un récapitulatif</u> afin de vérifier votre saisie : le vœu spécifique ETB doit figurer avant les vœux non spécifiques.
5- SERVICES / SIAM puis COLIBRIS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Téléchargez votre confirmation du mardi 02 avril 2024 au mardi 09 avril 2024 à 12h00 ➤ Déposez votre confirmation signée dans Colibris du mardi 02 avril 2024 au mardi 09 avril 2024. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Téléchargez votre confirmation du mardi 02 avril 2024 au mardi 09 avril 2024 à 12h00 ➤ Déposez votre confirmation signée dans Colibris du mardi 02 avril 2024 au mardi 09 avril 2024.

La procédure SPEA dématérialisée permet aux candidats affectés à Aix-Marseille de déposer en ligne les documents relatifs à leur candidature afin de mettre en avant leurs compétences, leurs qualifications et leur motivation ; par dérogation, pour les seuls entrants dans l'académie, le dépôt de ces documents par e-mail est possible au plus tard le mardi 02 avril 2024 à 12h00.

Tous les candidats sont encouragés à prendre l'attache du chef d'établissement dans lequel le poste est implanté afin de lui permettre d'émettre un avis éclairé.

L'avis du chef d'établissement d'origine du candidat est sollicité directement dans i-prof, sauf pour les candidats entrants, qui doivent lui demander de transmettre l'avis par e-mail à mvt2024@ac-aix-marseille.fr

Les corps d'inspection, en lien avec les chefs d'établissement concernés, émettent dans i-prof un avis sur chaque candidature entrante, après avoir pris connaissance du dossier du candidat, en adéquation avec les compétences attendues. Les candidatures sont ensuite classées en tenant compte des avis formulés.

Lorsqu'un candidat à la mutation établit une demande à la fois au titre du mouvement intra-académique et pour une affectation dans un poste spécifique académique, cette dernière est prioritaire.

Les candidats retenus pour un poste CLEF à titre provisoire sont prioritaires pour y être affectés à titre définitif, sur avis favorable du chef d'établissement et des corps d'inspection, à condition d'en formuler la demande dans SIAM l'année suivante.

LISTE LIMITATIVE DES POSTES SPEA VACANTS 2nd DEGRÉ

RENTRÉE SCOLAIRE 2024

CODE	DISC	SPEA	RNE	TYPE	LIBELLE ETABLISSEMENT	COMMUNE	STATUT*
L0202	LET.MODERN	MIG	0131610E	CLG	VINCENT VAN GOGH	ARLES	
L0202	LET.MODERN	MIG	0840738W	CLG	ALPHONSE TAVAN	AVIGNON	
L0202	LET.MODERN	MIG	0840760V	CLG	JEAN HENRI FABRE	CARPENTRAS	
L0202	LET.MODERN	MIG	0131884C	CLG	BELLE DE MAI	MARSEILLE 03E	
L0202	LET.MODERN	MIG	0132561N	CLG	ANATOLE FRANCE	MARSEILLE 06E	CRÉATION
L0202	LET.MODERN	MIG	0132730X	CLG	PYTHEAS	MARSEILLE 14E	CRÉATION
L0202	LET.MODERN	MIG	0133775H	CLG	MARIE LAURENCIN	MARSEILLE 14E	CRÉATION
L0202	LET.MODERN	MIG	0133788X	CLG	JEAN CLAUDE IZZO	MARSEILLE 02E	
L0202	LET.MODERN	MIG	0840116V	CLG	JEAN GIONO	ORANGE	
L0202	LET.MODERN	MIG	0131265E	CLG	JEAN MOULIN	SALON-DE-PROVENCE	CRÉATION
L0202	LET.MODERN	MIG	0840697B	CLG	JOSEPH VERNET	AVIGNON	CRÉATION
L0429	ITALIEN	PART	0840003X	LYC	FREDERIC MISTRAL	AVIGNON	CRÉATION
L1000	HIST. GEO.	DNLE	0134253C	LYC	MONTE-CRISTO	ALLAUCH	CRÉATION
L1000	HIST. GEO.	PART	0840003X	LYC	FREDERIC MISTRAL	AVIGNON	CRÉATION
L1000	HIST. GEO.	DNL2	0841093G	LYC	LUCIE AUBRAC	BOLLENE	CRÉATION
L1300	MATHEMATIQ	DNL2	0131602W	CLG	ROY D ESPAGNE	MARSEILLE 09E	CRÉATION
L1300	MATHEMATIQ	PART	0050022X	CLG	FRANCOIS MITTERRAND	VEYNES	CRÉATION
L1411	SII.ING.CO	CSTS	0050008G	LP	PAUL HERAUD	GAP	CRÉATION
L1411	SII.ING.CO	CSTS	0133588E	LP	LP RENE CAILLIE	MARSEILLE 11E	
L1411	SII.ING.CO	CSTS	0130050J	LYC	DENIS DIDEROT	MARSEILLE 13E	
L1412	SII.ING.EL	CSTS	0130049H	LYC	REMPART (RUE DU)	MARSEILLE 07E	
L1412	SII.ING.EL	CSTS	0840015K	LYC	JEAN HENRI FABRE	CARPENTRAS	CRÉATION
L1414	SII.ING.ME	CSTS	0130049H	LYC	REMPART (RUE DU)	MARSEILLE 07E	CRÉATION
L1414	SII.ING.ME	CSTS	0130053M	LYC	JEAN PERRIN	MARSEILLE 10E	CRÉATION
L1800	ARTS PLAST	L	0840017M	LYC	ISMAEL DAUPHIN	CAVAILLON	
L1800	ARTS PLAST	L	0050006E	LYC	DOMINIQUE VILLARS	GAP	
L1800	ARTS PLAST	L	0130038W	LYC	MARSEILLEVEYRE	MARSEILLE 08E	
L1800	ARTS PLAST	L	0130048G	LYC	SAINT EXUPERY	MARSEILLE 15E	
L1900	E. P. S	PART	0840014J	CLG	LE LUBERON - MICHEL TAMISIER	CADENET	
L1900	E. P. S	PART	0050005D	LP	ALPES ET DURANCE	EMBRUN	CRÉATION
L1900	E. P. S	PART	0130143K	LYC	PAUL LANGEVIN	MARTIGUES	CRÉATION
L2001	ASSISTANT	PART	0840005Z	LYC	PHILIPPE DE GIRARD	AVIGNON	CRÉATION
L2001	ASSISTANT	PART	0130049H	LYC	REMPART (RUE DU)	MARSEILLE 07E	CRÉATION
L2001	ASSISTANT	PART	0130050J	LYC	DENIS DIDEROT	MARSEILLE 13E	CRÉATION
L2001	ASSISTANT	PART	0130053M	LYC	JEAN PERRIN	MARSEILLE 10E	CRÉATION
L2001	ASSISTANT	PART	0130161E	LYC	ADAM DE CRAPONNE	SALON-DE-PROVENCE	CRÉATION
L7100	BIOCH.BIOL	CSTS	0130051K	LYC	MARIE CURIE	MARSEILLE 05E	
L7100	BIOCH.BIOL	CSTS	0130051K	LYC	MARIE CURIE	MARSEILLE 05E	
L8011	ECO.GE.COM	DNLE	0133525L	LYC	GEORGES DUBY	AIX-EN-PROVENCE	
L8012	ECO.GE.FIN	CSTS	0130001F	LYC	EMILE ZOLA	AIX-EN-PROVENCE	
L8013	ECO.GE.MK	CSTS	0050006E	LYC	DOMINIQUE VILLARS	GAP	CRÉATION
L8013	ECO.GE.MK	CSTS	0130054N	LP	POINSO-CHAPUIS	MARSEILLE 08E	CRÉATION
L8013	ECO.GE.MK	CSTS	0130161E	LYC	ADAM DE CRAPONNE	SALON-DE-PROVENCE	
P0210	LET.HIS.GE	MIG	0840042P	LP	ROBERT SCHUMAN	AVIGNON	
P0210	LET.HIS.GE	PART	0131606A	LP	CALADE (LA)	MARSEILLE 15E	CRÉATION
P2400	G.I.S.MET	PART	0133364L	LP	LPO JEAN PERRIN	MARSEILLE 10E	CRÉATION
P3020	G.CON.S.REA	PART	0134391C	SES	SEGPA JEAN-CLAUDE IZZO	#N/A	CRÉATION
P3028	PEINT REVT	SES	0840019P	SES	CLG ANSELME MATHIEU	AVIGNON	
P3028	PEINT REVT	SES	0131845K	SES	CLG FERNAND LEGER	BERRE-L'ETANG	
P3028	PEINT REVT	SES	0840689T	SES	CLG JULES VERNE	LE PONTET	
P3100	GENIE THER	PART	0133414R	LP	LPO DENIS DIDEROT	MARSEILLE 13E	
P3100	GENIE THER	PART	0133414R	LP	LPO DENIS DIDEROT	MARSEILLE 13E	
P7140	HORTICULTU	SES	0133407H	SES	CLG RENE CASSIN	TARASCON	
P7300	SC.TEC.MED	PART	0130065A	LP	VISTE (LA)	MARSEILLE 15E	CRÉATION
P7300	SC.TEC.MED	PART	0134005H	LP	NELSON MANDELA	MARSEILLE 12E	
P8013	ECO.GE.VEN	PART	0134391C	SES	SEGPA JEAN-CLAUDE IZZO	MARSEILLE 02E	CRÉATION
P8013	ECO.GE.VEN	DNL2	0130068D	LP	CAMILLE JULLIAN	MARSEILLE 11E	CRÉATION
P8013	ECO.GE.VEN	DNL2	0131709M	LP	ADAM DE CRAPONNE	SALON-DE-PROVENCE	CRÉATION
P8039	ECO.GE.GA	DNL2	0132319A	LP	S.E.P. MAURICE GENEVOIX	MARIGNANE	CRÉATION
P8039	ECO.GE.GA	PART	0133367P	LP	LPO PIERRE MENDES FRANCE	VITROLLES	CRÉATION
P8055	ECO.GE.SEC	PART	0840953E	LP	ALPHONSE BENOIT	ISLE SUR LA SORGUE	
Y0012	EDU.ORI	PART	0132554F	SADM	RECTORAT AIX MARSEILLE	AIX-EN-PROVENCE	

I.7.2 - POSTES SPÉCIFIQUES ACADÉMIQUES DE COORDONNATEUR ULIS COLLÈGE, LYCÉE ET LP

Le recrutement pour les postes de coordonnateur ULIS implantés dans le 2nd degré est un recrutement académique inter-degrés faisant l'objet d'une procédure spécifique ouverte à tous les personnels enseignants du secteur public de l'académie.

À compter du mouvement 2024, la candidature sur les postes de coordonnateur ULIS dans le 2nd degré est entièrement dématérialisée via la plateforme Colibris Aix-Marseille. Les candidats doivent se référer aux instructions publiées courant mars au [bulletin académique](#) « affectation sur postes de coordination ULIS dans le second degré – rentrée 2024 ».

Les candidats titulaires du 2nd degré doivent :

- Saisir leurs vœux ULIS via la démarche dédiée dans la plateforme Colibris Aix-Marseille.
- Joindre les pièces justificatives (CV– lettre de motivation – rdv de carrière)
- Saisir l'e-mail du supérieur hiérarchique et de l'inspecteur compétent pour la saisie des avis
- Saisir en parallèle les vœux ULIS correspondants dans SIAM avant le **mardi 02 avril 2024** à 12h00
- Télécharger leur confirmation dès le 2 avril et indiquer « ULIS-HAN » en face de chaque vœu ULIS.
- Déposer leur confirmation signée dans Colibris – confirmation de demande de mutation intra.

La commission de recrutement examinera les candidatures et procédera le cas échéant à l'audition des candidats. La candidature des agents qui ont déjà été validés par la commission lors d'une session précédente pour les mêmes fonctions sera examinée sur dossier. La commission de recrutement veillera à l'adéquation entre les exigences des postes et les capacités des enseignants ; les candidats ayant reçu un avis favorable de la commission seront affectés dans l'ordre de priorité suivant :

DÉTENTION DE LA CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE (CAPPEI, CAPA-SH, 2-CASH)	MODALITÉ D'AFFECTATION
enseignant qui détient un CAPPEI avec le module de professionnalisation ou le module d'approfondissement correspondant au poste	À titre définitif
enseignant titulaire du CAPPEI qui détient une certification avec un module de professionnalisation ou un module d'approfondissement différent de celui du poste. (l'enseignant retenu sera prioritaire pour suivre le module correspondant)	À titre définitif
enseignant qui achève sa formation CAPPEI	À titre provisoire
enseignant qui va partir en formation CAPPEI	À titre provisoire
enseignant qui ne détient pas le CAPPEI	À titre provisoire

Seules les candidatures portant sur les postes ULIS publiés dans Colibris (postes vacants ou susceptibles d'être vacants) seront examinées au titre de la présente campagne. Les occupants actuels des postes susceptibles d'être vacants (PSV) sont prioritaires pour une affectation à titre définitif, sous conditions (candidature, avis favorable), et les éventuelles candidatures sur ces postes ne seront examinées qu'en l'absence de candidature de l'occupant actuel.

Les postes non publiés, restés vacants ou libérés à l'issue de la campagne pourront faire l'objet d'une affectation provisoire hors campagne en tant que faisant fonction ; les affectations hors campagne ne donnent pas droit à une priorité pour une affectation ultérieure à titre définitif sur le poste.

Les postes ULIS 2nd degré ne sont pas visibles dans les plateformes SIAM 1^{er} et 2nd degré.